

Trois écoles et deux associations récompensées



Les lauréats aux Arcs, jeudi soir. |

Jeudi soir, aux Arcs, à l'occasion de l'assemblée générale de la caisse locale du Crédit Agricole, les Trophées de la vie locale ont été remis : un coup de pouce financier et une reconnaissance de projets lancés par les écoles et les associations.

Les établissements scolaires

Trois trophées ont été remis : 1^{er} école Jean-Jaurès (Quéven) pour son projet Planète à sauvegarder qui comprend différentes actions en faveur du développement durable, le tri des déchets, les déplacements doux.

2^e école Saint-Aubin (Pont-Sorff). Chaque classe a écrit une chanson, des musiques ont été créées ; Un CD et une vidéo vont sortir.

3^e école George-Brassens (Cléguer) qui a réalisé un travail sur l'art face à l'oppression après les attentats du début de l'année, un projet baptisé Graffiti.

Les associations

Deux associations se partagent la première place : Loisirs pluriel qui anime un centre de loisirs pour enfants valides et non-valides et l'Association des parents d'enfants dyslexiques, pour le projet ordyslexie.

L'Étoile cycliste quévenoise a été récompensée pour l'organisation d'un cyclo-cross et L'Outil en Main Bro an Oriant pour son action en direction des jeunes, pour leur faire découvrir les métiers manuels du patrimoine.